

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | MARS 2024



p.4 *Information municipale*
**Le CME à la rencontre
des enfants**



p.5 *Information municipale*
**Accompagnement
au ciné-rencontre**



p.11 *On parle de vous*
**Jean Barraud, 60 ans
de bénévolat**

Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Lorsqu'en fin de mandat précédent, les élus, alors en place, décidaient, à l'unanimité, de confier la compétence « planification »

à la communauté de communes Sèvre et Loire et de travailler ensemble à l'élaboration d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale, ils n'imaginaient sans doute pas l'ampleur de la tâche.

Une volonté, clairement affichée, de s'organiser collectivement en matière de logement, d'économie, d'environnement et de mobilité, tel était l'enjeu de cet engagement ambitieux pour notre territoire. Aujourd'hui, malgré l'extrême complexité de ce sujet soumis aux atermoiements parfois brutaux de ceux qui écrivent les règles, nous ne le regrettons pas, conscients de cette opportunité que de pouvoir construire notre collectivité de demain.

Depuis quelques jours, nos 11 conseils municipaux respectifs ont, tour à tour, débattu sur le plan d'aménagement et de développement durable, et ont pris acte des grandes orientations qu'il porte pour les 15 années à venir. C'est une phase obligatoire et essentielle qui va nous permettre, maintenant, d'aborder celle,

non moins importante, qui va consister à travailler plus finement les aspects réglementaires et cartographiés en associant la population par le biais de réunions publiques et d'ateliers. Tout ce travail qui nous attend et qui nous mènera vers une validation du document final lors du second semestre 2025, nous devons le réaliser sous la contrainte de la loi climat et résilience et de son volet zéro artificialisation nette. Une contrainte légitime, tellement nous devons veiller à une consommation raisonnée et responsable des espaces naturels et agricoles, une contrainte brutale, tellement elle impose un changement radical dans nos pratiques et approches, dans un laps de temps très réduit, bousculant ainsi, bon nombre d'entre nous.

Malgré ces difficultés, nous gardons ce cap qui nous a toujours animé. Le développement harmonieux de notre territoire se fera en complémentarité de celui de toutes nos communes et non à leur détriment. Dans ce futur canevas, elles garderont leurs spécificités, véritables marqueurs de leur identité. Nous aurons bien sûr l'occasion de reparler de tout ça dans les prochains mois. Au plaisir de se rencontrer.

Xavier RINEAU

Adjoint à l'urbanisme et l'aménagement du territoire

Naissances

09/01	Louise PROVOST BENZONI
24/01	Mya LACOLLEY
29/01	Isalia MASSON
30/01	Binta SYLLA
10/02	Abygaëlle BEDOUEZ

Décès

20/01	Georgette CHÉNEAU (née CHIRON)
25/01	Didier LHANTOINETTE-LE GONIDEC
27/01	René DURANCE
09/02	Thérèse DROUET-PRIME

Déclarations de travaux

16/01	Route des Bois	Division en vue de construire
17/01	129 la Jeannière	Changement de toiture + pose d'un velux
19/01	11 bis rue de la Sèvre	Remplacement du garde-corps + portillon
19/01	4 le Pé de Sèvre	Réalisation d'une véranda
27/01	2 le Pé de Sèvre	Construction d'une maison d'habitation
28/01	11 rue de la floraison	Construction d'un abri de jardin
30/01	36 le Bois Joly	Changement des menuiseries
01/02	Rue Etienne Sautejeau	Implantation d'un poste de transformation électrique
01/02	6 impasse de la villa des Prés	Construction d'un mur en parpaing
09/02	62 rue Pierre Abélard	Rehaussement et rénovation d'une maison
11/02	23 bis la Noé	Pose d'une clôture + portail
12/02	103 bis Port Domino	Création d'une terrasse en bois
13/02	7 ter rue Etienne Sautejeau	Installation d'un grillage

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 6 février 2024



Conseillers : en exercice : 23 - présents : 18 (pour la délibération 1), 19 (pour les délibérations 2 à 10) - votants : 19 (pour la délibération 1), 20 (pour les délibérations 2 à 10)
Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.
Extrait du compte rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2023.

Débat sur les orientations budgétaires 2024

Un rapport sur les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2024 est présenté au conseil municipal afin qu'un débat s'instaure au sein de l'assemblée. Cette procédure n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants mais cette démarche est intéressante notamment pour comprendre les finances communales en vue du vote du budget 2024. Le conseil municipal a pris acte de la tenue d'un débat concernant ce rapport.

Rue de l'Hermitage : convention de servitude de passage d'une canalisation

Le conseil municipal approuve la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales sur la parcelle cadastrée n° BH 498, sise 13 rue de l'Hermitage, appartenant à la SCI l'Hermitage au profit de la commune.

Les Bois : convention de servitude de tréfond

Le conseil municipal approuve de concéder, sans indemnité, une servitude de tréfond pour le passage d'une canalisation raccordée au réseau d'eaux pluviales sur le domaine public communal, au profit des seules parcelles cadastrées AS 235, 891, 893, 895.

Multi accueil Tchou-Tchou : prolongation des tarifs de participation des familles

Le conseil municipal prend acte du barème des participations des familles au multi accueil, défini par la CAF et applicable à compter du 1^{er} janvier 2024.

Aménagement de la rue des Vignes : avenant n°1 au marché

Le conseil municipal approuve la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise Aubron Mechineau, afin d'intégrer la fourniture et la pose d'une canalisation complémentaire ainsi que la création de branchements d'eaux pluviales sur des parcelles pour viabilisations parcellaires futures. Le marché passe ainsi de 202 656 € HT à 207 364 € HT soit une augmentation de 2,32 %.

Extension du centre technique municipal et locaux associatifs : avenant n°1 au lot 2

Le conseil municipal approuve la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise Teopolitub (lot 2) afin d'y intégrer la fourniture et la pose d'un anti-condensation sur le chéneau. Le montant du lot n° 2 passe ainsi de 94 130,30 € HT à 95 244,09 € HT soit une augmentation de 1,18 %.

Les Bois : échange de terrains

Le conseil municipal approuve l'échange à réaliser entre le propriétaire et la commune permettant à celle-ci de céder une bande de terrain en alignement de la VC 331 d'une contenance de 40 ca et de se voir céder en échange une parcelle d'une superficie de 43 ca située sur la VC 331.

TE44 : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation – La Jeannière

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention de mise à disposition sur le domaine public à hauteur du n°41 Port Domino, avec TE44 pour l'implantation d'un poste de transformation en vue d'améliorer la qualité de la distribution publique d'énergie électrique dans le secteur de la Jeannière – Port Domino.

TE44 : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation et convention de servitudes – rue Etienne Sautejeau

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention de mise à disposition sur la parcelle communale cadastrée BH 615, rue Etienne Sautejeau, avec TE44 pour l'implantation d'un poste de transformation en vue d'améliorer la qualité de la distribution publique d'énergie électrique dans le secteur de la rue Etienne Sautejeau. Il autorise également la convention de passage et de surplomb permettant la traversée de la rue Etienne Sautejeau pour la pose de réseaux complémentaires.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil

municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2023-19 : convention de prestation pour la gestion des archives municipales

Signature d'une convention de prestation avec le service « organisation et gestion des archives » du centre de gestion 44, pour une mission d'élimination et de préparation au déménagement des archives municipales. La mission sera confiée à une archiviste diplômée pour une durée de 36 heures de travail au tarif de 50 € par heure effective de travail.

2023-20 : contrat de services – Berger Levrault

Signature d'un contrat de services avec l'entreprise Berger Levrault, pour un montant de 1 011,07 € HT par an décomposé entre le contrat de suivi de progiciels (comptabilité) pour 923,07 € HT et la maintenance Oracle pour 88 € HT. Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

2024-01 : prestation de services en assurance – dommages aux biens et risques annexes

Suite à l'infirmité du lot « dommages aux biens et ses annexes », constatée lors de l'appel à concurrence publié du 8 août au 29 septembre 2023, celui-ci est attribué à Groupama Loire Bretagne, pour un montant annuel de 16 892,88 € TTC. La prestation en assurance est conclue du 12 janvier 2024 au 31 décembre 2027. Le cahier des charges du marché est abrogé et remplacé par le contrat d'assurance Villasur et ses annexes.

Informations et questions diverses

● Information sur la fibre optique

Xavier Rineau : *Le prestataire avance correctement et équipe la partie bourg. Avec quelques mauvaises surprises. La partie qui va du chemin du Moulin, du restaurant scolaire, jusqu'au rond-point de Saint-Michel, rue des Sports, en passage souterrain, est saturé. Il n'y a donc plus de place. Aussi bien, pour les armoires et les branchements particuliers. Nous allons assister à des travaux de terrassement. Ce sont des petites tranchées entre 10 et 15 cm. Il y aura donc une dizaine de jours perturbés, sans doute aux vacances d'avril.*

● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :

1^{ère} question :

Dans la gazette de janvier, il est repris la présentation du bilan mi-mandat. Au niveau des finances, il est prévu la réalisation d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Nous souhaitons une présentation de ce PPI.

M. le Maire : Très simplement, c'est un outil de projection qui nous permet de faire différents scénarii qui évoluent au gré de nos réflexions. Il ne serait pas pertinent de le présenter. Par contre, on a la possibilité d'avoir une APCP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement) qui permet de phaser les opérations et nous permet de capter davantage de subventions. Cela sera présenté au conseil municipal.

2^{ème} question :

Vous programmez la vente de l'école des filles. Quel est le projet qui y est associé ?

M. le Maire : Pour le moment, nous n'avons pas d'acquéreur potentiel. On sera très vigilant sur ce qu'il se fera. Il y a un potentiel de 5 logements. Je ne souhaite pas que l'on retourne vers ce genre de choses.

3^{ème} question :

Dans le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire), il est prévu en dépense d'investissement, des travaux de mise aux normes de la SPL (Salle Polyvalente de Loisirs) pour le TAP (Théâtre et Animation Palletais). En quoi consistent ces travaux ? Quel est le budget estimé ? Quel des décors ?

M. le Maire : Nous nous sommes engagés pour qu'en septembre, ils puissent évoluer dans un autre lieu. En l'occurrence, la SPL.

Christian Pellouet : La 1^{ère} étape consiste à revoir la scène en l'abaissant et en l'agrandissant. Cela va permettre

d'avoir en 2025, des représentations. La seconde étape sera d'ajouter des rampes de lumières et des gradins. Actuellement, nous sommes à l'étape de projet. Pour les décors, l'idée serait d'installer des rampes sur lesquelles ils pourront être accrochés.

● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche)

1^{ère} question :

Pouvez-vous nous expliquer de manière censée et argumentée pourquoi les enregistrements des conseils municipaux dysfonctionnent systématiquement quand des élus non majoritaires s'expriment ou lorsque la majorité ne sait pas répondre ?

M. le Maire : Le compte-rendu du CM fait 32 pages. Il y a eu entre 12 et 15h de travail pour un agent. Ce travail n'est absolument pas remis en cause. Quand on regarde les interventions des uns et des autres, si je globalise, il y a eu 112 interventions du groupe Agir Avec Vous au Pallet, 135 interventions de la part de la majorité, 18 de la part de Le Pallet avec Vous. Sur l'ensemble, il y a eu 6 interventions inaudibles. Je voudrais remettre les choses à leur place et préciser que le travail est bien réalisé et que je ne comprends pas ce genre de question.

2^{ème} question :

Le marché de la Chapelle-Heulin, le vendredi soir, tout

comme le marché de Gorges, le samedi matin, ont vu doubler le nombre de commerçants ambulants ainsi que leurs fréquentations ; qu'en est-il pour le marché du Pallet ?

Nelly Naud : Effectivement, nous en avons parlé en comité de la CCSL. Le marché de la Chapelle-Heulin ne se porte pas aussi bien que ça. Un travail a été fait sur le marché du Pallet avec de la prospection pour trouver de nouveaux commerçants. C'est très compliqué. Un ostréiculteur et un vendeur de produits asiatiques sont arrivés. C'est compliqué pour les marchés en général. Ça se stabilise au Pallet.

Jean-Louis Métaireau : Je pense que le marché de Gorges nous fait plus de mal qu'autre chose car ils nous ont pris des commerçants. Qu'en est-il des fanions qui devaient être installés ?

Nelly Naud : Je relance la demande et je reviens vers vous. Le groupe de travail se réunira à nouveau.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 12 mars 2024 à 19h30** à la salle polyvalente de loisirs.

» Agenda / Guide pratique 2024

Erratum

La page recensant les commerçants qui ont participé au financement de l'agenda/guide pratique 2024 de la commune comporte quelques erreurs. Les numéros de téléphone de la 2^e colonne ne sont pas corrects. Pour les commerces du Pallet, merci de vous référer à l'annuaire, quelques pages plus loin. Pour les commerces hors commune, rendez-vous sur internet ou n'hésitez pas à appeler l'accueil de la mairie.

MERCIA A L'ENSEMBLE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS QUI ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CET AGENDA 2024			
▲ ASTROFOTOGRAFIE	Arrière - Arrière - Châteaugay	02 40 91 20 81	02 40 30 90 91
▲ BARBIÈRE	Boulay	02 40 90 10 10	02 40 90 10 10
▲ BIA DE JAVIER ?	Arrière - Arrière	02 20 30 34 32	02 40 20 34 32
▲ JARDIN MÉTALLURGE	Arrière - Arrière	02 20 30 34 34	02 40 30 34 34
▲ JTS	Arrière - Arrière - Arrière	02 40 47 80 50	02 20 30 30 50
▲ JARDIN & MÉCANIQUE	Arrière - Arrière	02 40 54 70 10	02 40 54 70 10
▲ JARDIN PAIS DE LOIRE	Arrière - Arrière	02 40 95 35 35	02 40 95 35 35
▲ JARDIN	Arrière - Arrière - Arrière	04 92 49 60 32	02 40 95 35 32
▲ BEAUTY FACTORY	Arrière - Arrière - Arrière	06 94 94 97 03	02 40 95 35 03
▲ BOITEFFY VERMOREL	Arrière - Arrière - Arrière - Arrière	06 94 40 34 06	06 94 40 34 06
▲ BOUCHERIE LEMOND	Arrière - Arrière	04 40 40 40 33	06 94 40 40 33
▲ BOULANGERIE MANGUY	Arrière - Arrière - Arrière - Arrière	02 40 90 40 30	02 40 90 40 30
▲ DAVID PASCAL CARRELAGE	Arrière	06 22 87 37 25	02 40 90 40 30
▲ C&N COUVERTURE	Arrière	04 40 40 40 40	04 40 40 40 40
▲ C.A. NEMO	Arrière - Arrière	06 77 40 40 34	02 40 40 40 34
▲ CA HOLE	Arrière - Arrière - Arrière	07 97 70 30 37	02 40 20 30 37
▲ CHEZON PASCAL	Arrière	02 40 80 80 35	02 40 80 80 35
▲ CLOUARDHET	Arrière - Arrière - Arrière	02 40 80 40 40	02 40 80 40 40
▲ DAMEN COUVERTURE	Arrière	06 94 94 94 31	06 94 94 94 31
▲ EZS	Arrière - Arrière - Arrière	04 40 30 35 35	04 40 30 35 35
▲ ÉCOLE DE COUVERTURE CHALLAUD	Arrière - Arrière - Arrière	02 40 90 35 33	02 40 90 35 33
▲ ÉLÉMENT PÉDAGOGIE	Arrière - Arrière - Arrière	06 97 30 30 31	02 40 20 30 31
▲ ÉVALUATEUR	Arrière - Arrière - Arrière	02 40 80 80 35	06 90 30 30 34
▲ FIBRA	Arrière - Arrière - Arrière	02 40 24 24 34	06 90 30 30 35

» Conseil municipal des enfants

Verre de l'amitié et projets

Il y a un peu plus de 6 mois maintenant, en juin 2023, nous avons été élus au CME (Conseil Municipal des Enfants) du Pallet par nos camarades des écoles Astrolabe et Saint-Joseph.

Depuis, nous avons eu l'occasion de participer à plusieurs manifestations telles que la commémoration du 11 novembre ou encore les vœux du Maire à la population. Nous avons nous-mêmes présenté nos vœux aux enfants des deux écoles, vendredi 02 février, en leur offrant un verre de l'amitié sur le temps du midi et en recueillant leurs propositions dans une boîte à idée.

Pour la fin d'année, nous allons continuer à travailler sur les projets du CME : un cinéma de plein air courant juin, une plantation d'arbres pour les classes de CM2, avant

leur départ au collège, une visite du centre d'incendie et de secours du Pallet.

Maillys, Louise, Manolie pour le CME



» Nouveauté

Accompagnement ciné-rencontre

Le cinéma Le Cep, à Vallet, organise, le 3^e jeudi de chaque mois, des ciné-rencontres.

Le ciné-rencontre, c'est :

- La projection d'un film divertissant à 14h30.
- Une rencontre autour d'un goûter convivial offert par le cinéma.

Il a pour but de permettre aux personnes isolées et aux personnes ne pouvant se déplacer seules de venir au cinéma pour partager un moment de divertissement et rencontrer du monde autour d'un grignotage après le film. Pour permettre aux personnes âgées, isolées et/ou à mobilité réduite de profiter de ce moment de détente, Marie-Annick Hardy, conseillère municipale, se propose d'être la référente pour organiser des déplacements vers Vallet.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie au 02 40 80 40 24, avant le 10 mars. La prochaine ciné-rencontre se déroulera le jeudi 21 mars.

Programme complet disponible en mairie, sur le site du cinéma Le Cep (cinemalecep.fr), ou par téléphone au 02 40 36 60 82.



» Expression plurielle

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet.

La majorité s'est interrogée le mois dernier sur notre motivation à consulter le bureau de contrôle de la légalité de la préfecture. Tout simplement, ce service, à disposition de TOUS les élus répond aux questionnements qui se posent dans l'exercice de nos mandats. Nous le consultons lorsque nous manquons d'informations légales.

De même, actuellement la majorité consulte ce bureau pour trouver une parade à la perte future d'une dotation liée à l'expansion du nombre d'habitants de Vallet.

Le PADD (Plan d'Aménagement et du Développement Durable) élément structurant du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) présenté et acté récemment à la CCSL (Communauté de Communes Sèvre-Loire) et en conseil municipal accentue le développement des zones d'activités de Vallet, Loroux-Bottereau, Loire-Divatte, Saint-Julien-de-Concelles au détriment de nos petites communes.

Le Pallet perd donc logiquement des dotations. C'est un paradoxe de se démener pour trouver des solutions comme il est cité par la majorité alors que ceux-ci ont

acté le PADD en connaissance de cause. Ceci dit nous restons, plus que jamais mobilisés pour faire bouger concrètement notre commune.

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Artifice ciel - Intelligence, comportement, fleurs ... Et neige en ce moment, tout devient artifice. Ciel ! Des panneaux retournés, comme acte solide, des sourires, sûrs, commandes, tout comme de galettes vilement rang dues. No, n'êlle y a fait mais pourquoi ? Quelles sont nos motivations profondes qui nous animent ? Individualisme et réchauffement climatique, peste y cid et bio, sports d'hiver ? Le Pallet Avec Vous, Le Pallet Vert Demain, mais quand ?

Un programme télé est-il plus passionnant ? Pour influencer ce choix, il est nécessaire d'avoir des volontaires, pour notre commune, pour notre Terre. Lecteur, dis-nous ce que tu as sur le cœur au 06 25 28 28 72 et continue de nous lire en collant un grand OUI.

Celine et Serge pour

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Tél. : 06 25 28 28 72

Mots de la majorité

Le Pallet dynamique et serein.

Certains élus de la minorité n'hésitent pas à étaler par écrit leur méconnaissance des dossiers et des services de l'Etat, c'est très courageux. Confondre le bureau de contrôle de légalité avec l'administration du territoire en est une preuve. Imaginer qu'il existe un lien entre les dotations de l'Etat et la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal en est un autre.

Faire partie d'une communauté de communes nous apportant des services de qualité et une fiscalité répartie équitablement entre ses communes membres, est un atout précieux. Est-il nécessaire de devenir une commune « dortoir » de par l'augmentation de sa population comme le suggère cette minorité pour se dire l'égal des communes structurantes ? La richesse économique de notre territoire contribue au bien vivre dans notre commune. Cet avantage est chaque jour défendu par vos élus de la majorité et reste une de leurs priorités.

Enfin, je vous encourage à lire la presse locale, présente lors du dernier conseil municipal, pour mieux comprendre la problématique des dotations de l'Etat. Comme quoi nous ne sommes pas tous égaux devant la maîtrise des dossiers.

» Association du Hameau des Vignes

Vide Lotissement, le 14 avril

Le dimanche 14 avril, les habitants du Hameau des Vignes font leur vide lotissement. Leurs voisins de La Villa des Prés et des Landes Garnier se joignent à eux pour proposer : jouets, vêtements, bibelots, bricolage et objets divers. Nous vous attendons nombreux !

Ouverture au public de 9h00 à 17h00.
Parking : route de Bel Air.

» Troc plantes

A vos binettes, le 13 avril

La 12^e édition du Troc plantes du Pallet se tiendra le samedi 13 avril 2024, dans la cour de la périscolaire, de 9h00 à 13h00.

Le Troc plantes convie les jardiniers passionnés de jardinage et de nature, qu'ils soient débutants ou avertis. L'objectif de cette rencontre est avant tout l'échange : échange de plantes, de graines et de conseils.

En ce mois de mars, la végétation a déjà redémarré : c'est le moment de diviser vos plus belles plantes vivaces : sédums, asters, agapanthes, crocosmias, gauras, acanthes mais aussi l'artichaut, la rhubarbe et le chou perpétuel.

C'est aussi le moment de trier vos graines et de préparer quelques sachets pour le troc. Si vous observez des jeunes plants spontanés d'arbres ou d'arbustes, mettez-les en pots pour les proposer au troc le mois prochain.

+ d'infos

Entrée libre.

Contact : Jean-Luc Gascoin, 06 26 20 07 85.



» Relai Petite Enfance (RPE)

Forum métier d'assistant(e) maternel(le), le 23 mars

Le forum métier d'assistant(e) maternel(le) du vignoble est une journée pensée pour et avec des professionnels de la petite enfance. Samedi 23 mars de 10h00 à 16h00 salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Entrée libre et gratuite.

Des espaces pour s'informer et échanger

Futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s, les principaux acteurs du secteur seront présents pour vous renseigner et vous accompagner dans votre projet professionnel. Assistant(e)s maternel(le)s en exercice, retrouvez également des organismes de formation continue.

Des ateliers pour découvrir et expérimenter

- **Montessori** à 10h30 et 14h00. Durée 1h00. Sur inscription. Découverte de la pédagogie Montessori : projection d'un film et échanges. Par le centre Nascita d'Angers. Réservation préalable nécessaire : bit.ly/forumam2024.

- **Sensibilisation à la santé environnementale** à 11h00 et 13h30. Durée : 30 min. Avec des professionnels du département de Loire-Atlantique, sensibilisation et échanges autour de la santé environnementale : impacts sur la santé des enfants accueillis et de votre famille.

- **Prévention des accidents domestiques** à 11h00 et 14h15. Durée : 30 min. Astuces et bonnes pratiques pour éviter les accidents domestiques, par des professionnels du département.

- **Gestion du stress et relaxation** à 11h45 et 15h00. Durée : 30 min. Initiation à des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive favorisant le bien-être et limitant le stress. Avec « Retravailler dans l'Ouest ».

» Réparations et seconde main

Le 16 mars, Le Repair Café répare tout ou presque !

Les super bricoleurs bénévoles du Repair Café vous accueillent avec vos objets et vêtements à réparer : petit-électroménager (sauf micro-ondes et machines



Initiation aux gestes de premiers secours de 10h00 à 16h00, en continu. Quelques gestes pour porter secours aux jeunes enfants. Par l'UDPS 44.

- **Gestes et postures** de 10h00 à 16h00, en continu. Mise en situation pour adopter les bons gestes et protéger son corps avec Amélie Chatellier et Marion Quaak-Habert, ostéopathes.

- **Espace Snoezelen** de 10h00 à 16h00, en continu. Un espace sensoriel favorisant la détente et la stimulation des enfants, aménagé par les professionnel(le)s des Relais Petite Enfance. Venez vous y inspirer...

Des espaces pour faire une pause

Socio esthétique : avec Nadine Cazier, développer estime et confiance en soi par un accompagnement personnalisé.

Espace Montessori : des livres et du matériel pour en savoir plus sur cette pédagogie.

Restauration : possibilité de se restaurer sur place avec le foodtruck « Les filles ont la patate ».

+ d'infos

Tél : 02 51 71 92 21

Mail : rpe@cc-sevrouloire.fr

Web : <https://enfance.cc-sevrouloire.fr>

à coudre), informatique, téléphones en panne, nouvelle fermeture à glissière à poser... Rendez-vous samedi 16 mars de 9h30 à 12h00, au Centre Héloïse, rue Saint-Vincent. Entrée gratuite, participation libre.

+ d'infos

www.repaircafevignoblenantais.fr



» Association Sèvre et Musique

Formation musicale

L'association « Sèvre et Musique » organise, avec le concours de la CMF 44 (Confédération Musicale de France Loire Atlantique), un stage concernant les trompettistes, au Pallet.

Le dimanche 17 mars 2024, de 9h30 à 12h30, et les samedis 30 mars et 20 avril, de 14h30 à 17h30, vous sont proposées 3 journées de formation « La trompette au cœur de l'orchestre ». Préparées et dirigées par le professeur Paul Bosseau, elles aborderont plusieurs thèmes tels que : la respiration, la posture, l'échauffement et le travail autour du son.



Renseignement et inscriptions : CMF 44, 6 rue saint Exupéry 44700 Orvault, cmf44@cmf-musique.org ou contacter l'association jusqu'au 10 mars.

Si vous souhaitez nous rejoindre musiciennes et musiciens, nous répétons tous les vendredis soir à l'espace multiculturel, rue des Sports.

+ d'infos

Association Sèvre et Musique
 Web : www.leschapalleros.fr
 Facebook : lesChapalleros
 Tél. : 06 44 05 08 80 ou 02 28 07 23 62

» Biodiversité O' Pallet

Une nouvelle espèce d'oiseau a été observée au Pallet

Son nom est l'Élanion blanc. Il s'agit d'un petit rapace de la taille d'un Faucon crécerelle. Sa tête, sa poitrine et son ventre sont d'un blanc pur. Son dos est gris clair. Le dessus de ses ailes est gris avec les extrémités noires. Au repos, il laisse apparaître des épaules noires.

En France, l'Élanion blanc niche uniquement dans le sud-ouest. L'hiver, il se déplace sur une aire un peu plus large et depuis quelques années, on le rencontre dans notre région. Observé sur la commune de Vallet depuis 2022, il a fait son apparition le 5 février 2024 sur la commune du Pallet. L'Élanion blanc n'est pas vraiment



un migrateur mais il a un comportement nomade qui le fait se déplacer selon les conditions météorologiques et la disponibilité de nourriture. Celle-ci est composée essentiellement de petites proies comme les rongeurs, les petits passereaux, les reptiles et les insectes. Pour chasser il se met à l'affût en haut d'un arbre mort ou d'un poteau téléphonique et peut même pratiquer le vol stationnaire comme son cousin, le Faucon crécerelle.

Pour plus d'informations sur ces oiseaux ou sur l'association : <https://biodivopallet.fr/elanion-blanc>.

» La Ludo du vignoble

Assemblée générale et portes ouvertes, samedi 23 mars

Rendez-vous le samedi 23 mars pour l'assemblée générale et les portes ouvertes de la ludothèque du Pallet. Rendez-vous dès 10h00 au moulin du Pé de Vignard pour la permanence habituelle. Prolongez la matinée avec l'assemblée générale. Ce sera l'occasion de découvrir notre bilan d'activité 2023 et les projets 2024, essayer nos jeux, nous rencontrer...

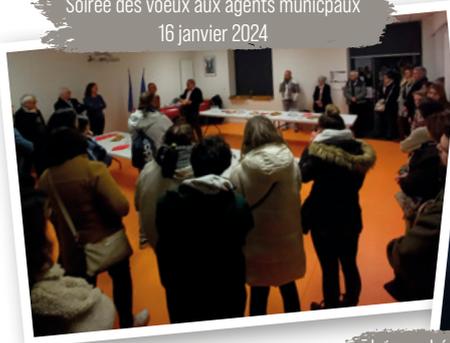
La ludothèque du Pallet est ouverte tous les samedis de 10h00 à 12h30 au moulin du Pé de Vignard [excepté certaines vacances et jours fériés]. Vous pouvez également nous contacter par mail : laludoduvignoble@hotmail.com.



» Rétrospective

Ça s'est passé au Pallet

Soirée des vœux aux agents municipaux
16 janvier 2024



Merci pour vos applaudissements !



Représentations du TAP
Février 2024



Le marché des vignerons
17 février 2024



Carnaval au multi accueil
13 février 2024

» Ecole Saint-Joseph

Les événements de mars

Recyclage des métaux, du 15 au 17 mars 2024

C'est l'occasion de faire le tri dans votre ferraille, votre garage. Une benne sera ouverte du vendredi soir 15 au dimanche soir 17 mars, le long de l'école, sur le parking. Seule la ferraille sera prise. Vous pourrez la déposer directement dedans. La vente de cette ferraille sera, bien sûr, une rentrée d'argent pour l'école. Donc n'hésitez pas à partager cette information à vos amis et familles.

LE PALLET
à partir du 15 mars
on fait du tri !
à l'école Saint Joseph

Portes ouvertes et carnaval, samedi 23 mars 2024

Rendez-vous à 10h00 pour le défilé costumé des élèves au départ de l'école jusqu'au centre-bourg avec une halte au marché du Pallet, tout en musique avec les Batukatam de Monnières, groupe de percussions brésiliennes. Le carnaval est un moment convivial qui se poursuivra dans la cour de l'école avec vente de gâteaux, boissons, dans une ambiance festive de 10h00 à 13h00 !



L'école organise, ce même samedi, de 9h30 à 12h30 des portes ouvertes avec l'équipe enseignante et l'association des parents d'élèves. Sébastien Pujol, directeur de l'école, se tient à votre disposition pour tout renseignement au 02 40 80 41 08.

Les cartes de vœux des élèves de la classe de GS et de CP

Au cours du mois de janvier, les enfants ont réalisé de jolies cartes de vœux pour les envoyer à une personne de leur entourage. Les élèves de grande section ont écrit « Bonne année » en attaché, comme les élèves de CP, ils étaient très fiers ! Ils sont ensuite allés les poster, mais attention, il ne fallait pas se tromper de boîte aux lettres ! Celles qui partaient loin, en Allemagne, en Angleterre ou d'autres régions de France devaient être mises à droite et celles pour qui le voyage était un peu plus court, à gauche ! Les enfants sont désormais impatients de recevoir en retour un courrier qui arrivera directement à l'école ! La suite donc dans la prochaine gazette !



» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

Durant le mois de février, nous avons bricolé à la périscolaire. Différentes choses étaient proposées : des capteurs de rêves, des masques, des mobiles, un cadre hivernal, un atelier pâte à modeler...

Au centre de loisirs, les mercredis, les petits ont fait beaucoup de jeux liés à la motricité fine et au sensoriel (entre autres). Pour les plus grands, du sport à la salle est toujours possible (sous forme de grand jeu ou autre), nous sommes aussi allés à la ludothèque, à la bibliothèque et nous avons fait de la cuisine (miam !). En janvier, les enfants du CME sont venus offrir un verre de l'amitié au restaurant scolaire pour échanger sur les projets et sur nos envies.

Plein d'autres choses sont en cours, mais bientôt, vont arriver les vacances d'hiver, et là, « en avant la musique » au centre de loisirs ! Une intervenante danse viendra et nous irons aussi à Ludo hop land, ça va bouger !

Pour la prochaine période des TAP, les CP/CE1 seront initiés au Brain Ball, les CE2/CM1-2 feront du canevas et nos grandes sections bricoleront avec différents matériaux sous le thème « formes et couleurs ». Au restaurant scolaire, nous souhaitons

la bienvenue à Camille, cuisinière, qui est arrivée en janvier pour remplacer Wandy. Parmi les repas à thème, nous avons le nouvel an chinois et mardi gras : Délicieux !

A très vite pour de nouvelles aventures tous ensemble !



» Ecole Astrolabe

Projet danse : Bals en Liance

La classe de GS et celle de CP participent à un projet de danse organisé par l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) : Bals en Liance

De janvier à avril, chacune des deux classes aura 4 séances avec des danseuses : Mathilde et Lucie. Le projet se conclura avec la participation à un bal regroupant différentes classes du vignoble sur temps scolaire le jeudi 18 avril. Les deux classes assisteront également à un spectacle à l'école : l'Envolée Cirque et un autre dans le cadre du festival Cep Party. Voici le retour des élèves de CP sur leur première séance de danse. Dès que la musique s'arrêtait il fallait arrêter de danser.



Danser en se déplaçant en ligne droite et en « vagues ».



On faisait des dessins sur le dos d'un copain. Le copain devait refaire le même dessin devant lui. Et après on faisait pareil mais avec les pieds, on imaginait qu'on dessinait sur le sol.



Sortie à la découverte d'Astrid Bromure

« Nous avons découvert la BD Astrid Bromure de Fabrice PARME, à la médiathèque du Pallet.

Nous avons participé à 3 ateliers différents :

- remettre dans l'ordre les 8 étapes de la réalisation d'une BD : l'idée et le scénario, l'éditeur, le story-board, l'encrage et la mise en couleur, la maquette et les corrections, la fabrication et l'impression, l'attaché de presse et la diffusion, la distribution et les librairies.

- lire une des 7 BD d'Astrid Bromure.

- reconstituer le puzzle d'une page d'une BD de Fabrice Parme.

Grâce à ces ateliers, nous allons, à notre tour, en créer une en classe. Beaucoup d'entre nous ont découvert Astrid Bromure, c'est rigolo ! Venez la découvrir dans les médiathèques de la communauté de communes. »

Les CE2/CM1

Inscriptions rentrée 2024

Les inscriptions pour la rentrée 2024 sont ouvertes ! Prenez contact avec la mairie pour les premières démarches d'inscription et ensuite vous pourrez contacter la directrice, Sonia Gruand, par mail ce.0440748z@ac-nantes.fr ou par téléphone 02 40 80 47 93 afin de procéder à l'admission.



» Jeunesse en Sèvre et Loire

Les vacances pour vos enfants avec VIVAL, c'est tout naturel !

VIVAL, association intercommunale soutenue par la CCSL, organise à nouveau cette année, ses différents séjours de vacances pour enfants en Haute-Loire, à Saint-Julien-d'Ance, au cœur de l'Auvergne :

Colos enfants (enfants nés entre 2013 et 2016)

« Un bol d'oxygène en pleine nature ! »

Deux formules : du 6 au 13 juillet ou du 6 au 19 juillet 2024 (hébergement au sein de la maison) : activités et jeux de pleine nature, canoë-kayak, via-ferrata, bivouac, rando, veillées...

- Tarif pour 8 jours : 420 € CCSL - 485 € hors CCSL (dont 5 € d'adhésion)
- Tarif pour 14 jours : 720 € CCSL - 830 € hors CCSL (dont 5 € d'adhésion)

Camp pré-ados (enfants nés entre 2010 et 2012)

« Le goût de l'aventure ».

Du 6 au 19 juillet (hébergement sous tente 3-4 personnes ou dans la maison en cas de mauvais temps) : activités « nature », mini-camp avec

canyoning et via-ferrata, bivouac, grands jeux, rallye, soirées animées...

- Tarif pour 14 jours : 780 € CCSL - 885 € hors CCSL (dont 5 € d'adhésion)

Présence de Michel Mouillé, animateur en éducation à l'environnement pour les activités de sensibilisation à l'environnement, de découvertes de la faune et de la flore de ce milieu de moyenne montagne et pour des activités autour de la cuisine alternative.



N'hésitez pas à aller consulter notre site : www.colonie-vacances-auvergne.fr

+ d'infos

Inscription en ligne uniquement sur le site internet
Contact pour les séjours : assoval.colo@yahoo.com
Contact association : associationvival@yahoo.fr

» Comité de jumelage Loire-Divatte

Assemblée générale et échange franco-allemand

L'assemblée générale du comité de jumelage Loire-Divatte se tiendra le **vendredi 15 mars à 20h00**, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau (près de la piscine). Nous recherchons de nouveaux membres motivés prêts à rejoindre notre équipe. Ouvert à tous les habitants de la CCSL. Contact : jumelage.loiredivatte@gmail.com ou 06 81 41 33 47.

Echange franco-allemand du 23 juillet au 6 août 2024

Le comité de jumelage Loire-Divatte organise un échange franco-allemand d'adolescents (14-17 ans), **du 23 juillet au 6 août 2024** (une semaine en France puis une semaine en Allemagne). Hébergement en familles d'accueil, activités encadrées par des animateurs, voyage en avion. Coût estimé : environ 300 € + 15 € d'adhésion. Groupe limité à 12 adolescents.

Recrutement d'animateurs

Le comité de jumelage recrute deux animateurs pour encadrer l'échange franco-allemand. Pratique de l'allemand ou de l'anglais demandée. BAFA souhaité. Prestations rémunérées.

+ d'infos

Mail : jumelage.loire-divatte@gmail.com
Contact : Laurent Chardron au 06 81 41 33 47

» Vivre Sans Alcool- Vi.S.A.

Soirée sur la sécurité routière, le 19 avril



L'association Vi.S.A. (Vivre Sans Alcool) organise une soirée à thème sur la sécurité routière le 19 avril 2024 au centre Emile Gabory à Vallet à 20h00 dans la salle 9, Simone de Beauvoir ainsi que

dans la salle 10, Jean-Paul Sartre. La soirée sera animée par un intervenant des sapeurs-pompiers de Vallet et un intervenant départemental de la sécurité routière de la préfecture de Loire-Atlantique. La soirée est ouverte à tout public.

» Foire du vignoble nantais

74^e édition, les 16 et 17 mars

Plus de 15 000 visiteurs sont attendus à la 74^e édition de la foire du vignoble nantais à Vallet les 16 et 17 mars 2024.

La foire commerciale et le salon des vins totalisent près de 200 exposants. C'est l'occasion pour le public de découvrir les savoir-faire des artisans de tout le département de Loire-Atlantique, mais aussi de nos voisins du Nord Vendée et de la région des Mauges. C'est le rendez-vous des producteurs de muscadet et de vins de pays, pour faire déguster les muscadets prestigieux des lauréats des concours de la Pipette d'or, du prix Clémence-Lefevre et du muscadet sur lie. Les trois concours sont organisés par les producteurs des territoires des communautés de communes Sèvre et Loire et Clisson aggro. L'ensemble des muscadets haut de gamme du vignoble nantais est réuni avec ses dix crus communaux. Une vente aux enchères de muscadets millésimés est destinée à financer les activités de « Cancer solidarité Vignoble » et « Agir contre la maladie ».

La foire du vignoble nantais, c'est aussi un thème d'animation. Pour ce nouveau millésime, le thème est « Paris 2024 ». Il s'agit d'un clin d'œil aux jeux olympiques avec, notamment, la mise en scène des sports historiques : lutte, athlétisme, boxe, ainsi qu'une exposition sur la grande histoire des J.O. L'autre volet du thème va entraîner les visiteurs dans une ambiance et exposition liées au 25^e anniversaire du déplacement de la foire du vignoble nantais à Paris. Plus de 500 personnes du vignoble et sa région avaient fait la promotion du muscadet sur les hauteurs de Montmartre et au Moulin Rouge, le 13 mars 1999.



» Mobilités

En selle pour 2024 ?

Le département de Loire-Atlantique et la communauté de communes Sèvre & Loire ont lancé, en 2022, Vélila, un service de vélo à assistance électrique.

Accessible aux habitants de la CCSL, Vélila offre la possibilité de louer un vélo électrique, pour une durée de 1 à 6 mois, le temps de découvrir tous les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

Vous êtes intéressé pour acheter un vélo électrique mais souhaitez d'abord en essayer un pendant un ou plusieurs mois ? Vélila est fait pour vous !

Pour réserver un vélo, rendez-vous sur velila.loire-atlantique.fr ou téléphonez au 02 51 71 92 14.

Une fois votre commande validée, vous recevez une facture qui servira de bon d'échange pour récupérer le vélo auprès du loueur de vélos partenaire, également en charge de l'entretien de la flotte.



» Association Chez nos Aînés

Recherche des bénévoles

Vous cherchez à vous investir pour une cause noble ? Rejoignez-nous et devenez bénévole au sein de notre association d'aide à domicile ! Venez nous aider à dynamiser l'association avec vos compétences en communication, en création d'événements, en comptabilité ou dans l'administratif.

Votre engagement et votre contribution sont essentiels pour renforcer notre action et poursuivre nos missions ! Grâce aux bénévoles, aux salariés et aux auxiliaires de vie, Chez nos Aînés accompagne plus de 120 adhérents dans leur vie quotidienne, simplement sur le secteur de la communauté de communes Sèvre et Loire. Pour plus de renseignements :

+ d'infos

Tél : 02 40 36 44 69
Mail : contact@chez-nos-aines.fr

» Zoom sur...

Jean Barraud, 60 ans de bénévolat

Le bénévolat est un don de soi pour une cause, une association, un acte, un engagement libre sur son temps personnel, au bénéfice d'un intérêt collectif. Sans attendre de rémunération en échange de leurs charges, des hommes et des femmes s'investissent comme Jean Barraud au sein d'associations locales.

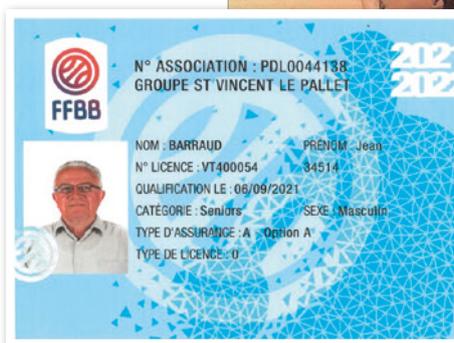
Jean Barraud est une personne discrète, simple et flegmatique. Il n'aime pas se mettre en avant, être gratifié et pourtant cet homme a traversé plus d'un demi-siècle en tant que bénévole au sein de GSV Basket (Groupe Saint-Vincent) au Pallet.

Dans la cour de l'école privée de la paroisse, située rue Saint-Etienne, se côtoient théâtre et sport. En 1950, à l'âge de 10 ans, il découvre ces deux activités du patronage. Il opte pour le basket et ne le quittera plus, pendant plus de soixante ans. A cette époque, le confort est plus que spartiate : peu de commodités, une pompe à bras ou un trou d'eau pour se laver après les matchs.

Il fait ses classes au Pallet, mais la concurrence est sévère. A cette époque, le football prédomine le basket. Il obtient sa licence junior en 1956 pour son plus grand bonheur et commence à jouer avec des joueurs expérimentés d'une douzaine d'années de plus que lui, les autres étant partis en Algérie.

« Les déplacements sont rudes », explique Jean. « Ils se font parfois en camion non bâché, en plein hiver pour les compétitions. J'ai même déneigé le terrain de l'école où se déroulaient les matchs. Le ballon en cuir est lourd et fait mal à la réception, pas de parquet, l'apprentissage s'avère compliqué, les espaces ne sont pas couverts, mais je m'accommodais de ce régime sportif ».

De retour d'Algérie, il réintègre le club. Il participe aux compétitions comme joueur, accompagne les équipes de jeunes, rentre dans le bureau et devient rapidement vice-président, poste qu'il a occupé pendant une vingtaine d'années. Il se consacre à l'arbitrage pendant quelques saisons puis assure la co-présidence pendant 3 ans, ensuite secrétaire puis trésorier adjoint jusqu'en



2021. Là, il quitte ses fonctions tout en restant fidèle au GSV.

Au début des années 60, une section féminine se forme et s'initie sur des terrains bitumés à l'extérieur. Il faut attendre 1979 pour qu'une salle de sport soit construite dans la commune. Elle abrite les participants et les spectateurs lors des entraînements et des rencontres. Les équipes de jeunes se multiplient. Le niveau progresse grâce à des entraîneurs diplômés et bénévoles, c'est pourquoi nous verrons, pendant dix ans (1989-1999), une équipe de seniors masculins évoluer en « Nationale » et une équipe de seniors féminines en « Excellence région ».

Au cours de cette période, il a vu se construire l'antichambre du complexe sportif actuel, il a suivi tant de transformations : celles du jeu, des surfaces, des spectateurs, des visiteurs, des règles, de divisions régionales en divisions nationales,



pour son plus grand plaisir d'être presque à l'origine du devenir du basket palletais qu'il souhaite voir perdurer encore longtemps. Et comme il le déclare : *« je laisserai un état d'esprit serein, franc et convivial qui doit être conservé au sein de ce club ».*

Mais Jean Barraud a d'autres cordes à son arc, notamment son implication dans l'UNC (Union Nationale des Combattants). Adhérent depuis sa création en 1972, il en est secrétaire depuis une vingtaine d'années, organisant voyages, concours de belote, cérémonies, manifestations, assemblées générales...

Cette association est ouverte aux militaires bien sûr mais aussi aux pompiers, aux anciens du service militaire. *« La tâche n'est pas simple et pour réunir tous ces membres, nous avons créé les journées conviviales où chacune et chacun peut s'associer à ce groupement de réjouissance une fois par an ».*



Jean Barraud a toujours été volontaire pour participer à des projets accessibles à toutes et tous. A la recherche de la satisfaction d'être utile, de réussir et de maintenir le lien social.

» Association Serv-Volant

Connaissez-vous Serv-Volant ?

Si vous n'êtes pas véhiculé, vous pouvez faire appel à l'association Serv-Volant. Elle a pour objet d'assurer le déplacement de toutes les personnes domiciliées dans la communauté de commune, n'ayant pas les moyens de le faire seule ni d'utiliser les services des professionnels du transport, la solidarité familiale, le voisinage ou le transport en commun.

Comment ça marche ?

Adhésion à l'association : 4 € par an.
Deux jours avant, téléphoner au référent de sa commune pour indiquer son besoin (où aller, quand, ...). Le référent indique le conducteur disponible ou rappelle. Le conducteur vient vous chercher à votre domicile.



Le bénéficiaire indemnise les frais kilométriques (0,40€/Km avec un minimum de 5 € et si besoin, règle les frais de péage et de stationnement).
Contact : 06 33 49 42 11

» 02 MARS

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 09 MARS

Rencontre nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés au Pallet en 2023 ?
Inscrivez-vous pour l'accueil des nouveaux arrivants ! Par mail à contact@mairie-lepallet.fr ou en mairie.



» 12 MARS

Conseil municipal

19H30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 14 MARS

Gazette d'avril

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois d'avril.

» 14 MARS

Assemblée générale – bibliothèque

L'association des bénévoles de la bibliothèque du Pallet organise son assemblée générale annuelle à 20h à la bibliothèque, place de l'Eglise. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités !

» 16 MARS

Permanence du Repair Café

Réparation d'objets et vêtements. De 9h30 à 12h00 au Centre Héloïse.
Entrée gratuite, participation libre.

» 17 MARS

Super loto au profit de la banque humanitaire

Aide à l'Ukraine. 14h00 à l'espace Bellevue de Gétigné.



» 23 MARS

Assemblée générale et portes ouvertes de la Ludo du vignoble

Rendez-vous dès 10h00 au moulin du Pé de Vignard pour la permanence habituelle. Prolongez la matinée avec l'assemblée générale.

» 23 MARS

Carnaval et portes ouvertes de Saint-Joseph

Restauration sur place. Défilé des enfants dans les rues du Pallet, accompagnés de la troupe Batukatam. 9h30-12h30. 9 rue du Plessis Guéry.



» 23 MARS

Forum métier d'assistant(e) maternel(le)

Journée pour et avec des professionnels de la petite enfance. De 10h00 à 16h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Entrée libre et gratuite.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Édité à 1650 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSS / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr